

Célébration d'action de grâces : samedi 3 juin 2023 à l'église du Légué

Le Légué, c'est le berceau de la congrégation des Filles du Saint-Esprit. C'est ici, que deux femmes de Plérin décident en 1706 de se mettre ensemble au service des pauvres, des malades, des enfants. Une quinzaine d'années plus tard, la communauté qui compte alors quatre membres, quitte Le Légué et vient habiter près de l'église, au centre de la grande paroisse de Plérin. Sans doute les sœurs continuent-elles de descendre au port du Légué... mais elles ne vivent plus à demeure dans leur première « maison de Charité », habitée aujourd'hui par Madame JOUVE, présente ici, parmi nous.

Le temps passe. Des Filles du Saint-Esprit rêvent d'un retour au Légué. Des prêtres, amis de la congrégation, le désirent aussi. Au moment favorable, l'un d'eux natif du Légué, écrit à la Supérieure générale. Nous sommes en 1898. Une vaste maison est en vente. Intéressée, la « Société civile des Ecoles libres », se porte acquéreur et s'adresse à la congrégation, fondée pour l'instruction des enfants, le soin des malades, le soulagement des pauvres, de toutes les manières possibles. Cette maison s'y prête.

Deux Filles du Saint-Esprit arrivent au Légué le 31 octobre 1899. Dès le 3 novembre, elles accueillent 24 enfants en maternelle. En septembre 1900, s'ouvre l'école primaire baptisée « Ecole du Saint-Esprit ». Elle existera jusqu'en 2006.

Selon les besoins de chaque époque, cette grande maison répond à sa vocation d'hospitalité. Pension de famille, elle héberge des personnes âgées, accueille des familles venant pour la saison des bains. La sœur infirmière soigne les malades à domicile. En 1914, la maison se transforme en clinique chirurgicale à l'initiative du Docteur Prigent, chirurgien. Deux sœurs infirmières sont au service de la clinique placée sous le vocable de « clinique du Sacré-Cœur » et sous la protection de Notre-Dame du Perpétuel Secours. En 1936, cessant l'activité chirurgicale, elle devient clinique médicale. Un étage est réservé aux malades tuberculeux. Redevenant pension de famille pour dames âgées, la maison considérée comme une « oasis de paix », se peuple rapidement. Cette œuvre prend fin en 1950.

En temps de guerre, la maison est un lieu de réconfort pour des soldats blessés, des réfugiés, des femmes de prisonniers de Plérin et Saint-Laurent. Les sœurs organisent des garderies d'enfants, des colonies de vacances.

La clinique cesse toute activité médicale en 1966. La communauté active accueille des sœurs pour un temps de repos. Un docteur y assure des permanences jusqu'en 1971, année de fermeture officielle de la clinique du Sacré-Cœur. Les sœurs aînées rejoignent la Maison Mère. Les sœurs restées en activité collaborent avec les laïcs dans la pastorale de la santé, la catéchèse, les mouvements d'Action catholiques. Les accueils dans la maison sont multiples : Prêtres du secteur, groupes de lectures bibliques et de partage d'Évangile, l'Association « Amitié Burkina-Faso-Bretagne »

En 2014, la communauté reprecise son projet : *Être une présence de proximité avec le peuple du port et favoriser une ouverture à la vie du secteur pastoral.* Les sœurs s'y engagent personnellement et ensemble : ouverture de la chapelle aux messes de semaines, ouverture et entretien de l'église, présence au Secours catholique, à Emmaüs, temps de convivialité avec voisins, amis, personnes exclues, visites aux personnes souffrant de solitude. Sans compter les rencontres sur les quais, les menus services du quotidien et la table offerte.

Le Légué reste le lieu des commencements pour la congrégation et pour toute la Famille spirituelle des Filles du Saint-Esprit. Rappelons-nous la célébration du tricentenaire dans cette église et bien d'autres événements. Il verra encore des pèlerinages tels que celui de jeunes sœurs africaines du Cameroun, Burkina Faso, Nigeria, en août prochain, venant puiser à la source et s'alimenter à l'histoire des Filles du Saint-Esprit.

Tous baptisés dans l'Esprit, Dieu nous appelle à tenir dans l'Espérance. Ensemble, aujourd'hui, en la Fête de la Sainte Trinité, il nous est bon de rendre grâce à Dieu pour tout ce qui s'est vécu ici avec le peuple du Légué et de Plérin.

Sœur Angèle Blanchard, adjointe à la Provinciale des Filles du Saint-Esprit.